

# Vision d'horreur

## Médiatrice

**Véronique Maurus**

C'est une scène de cauchemar, insupportable. De celles auxquelles on ne s'habitue pas, même après cinq ans de guerre. Le 1<sup>er</sup> février, sur le marché d'Al-Ghazil, l'un des plus animés de Bagdad, une femme, mentalement dérangée, connue comme la « folle du marché », explose, tuant 43 personnes. Sa ceinture, bourrée d'explosifs, a été actionnée à distance. Elle n'est donc pas une « femme-bombe », victime entre les victimes.

Ce raffinement nouveau dans l'horreur suscite, même à Bagdad, un saisissement tel que les rescapés se précipitent pour photographier l'impensable : une tête, quelques moignons sanglants gisant au sol, tout ce qui reste de la malheureuse.

Un reporter photographe professionnel est présent et capture la scène. Né à 60 kilomètres de Bagdad, Ali Youssef, 35 ans, a vu

beaucoup de massacres depuis qu'il a été embauché par l'AFP en juin 2003. Pourtant, ce jour-là, selon ses confrères, il est rentré à l'agence jaune d'effroi et n'a rien pu avaler de la journée.

Le lendemain, Patrice Claude, envoyé spécial à Bagdad, explique qu'avec cet attentat les fanatiques d'Al-Qaïda ont franchi un degré de plus dans l'escalade de la terreur. Après les adolescents, les femmes sont désormais utilisées comme bombes humaines, violant un tabou islamique de plus. Une des photos d'Ali Youssef est publiée en appui de cet article, intitulé : « A Bagdad, Al-Qaïda téléguide des « femmes-bombes. » »

Le texte est – volontairement – sobre. La photo ne peut pas l'être, bien qu'elle ait été choisie parmi les moins terrifiantes de la série – il y avait encore pire... Elle provoque aussitôt un concert de protestations chez nos lecteurs, choqués. « Je ne me souviens plus si elle était en page 7, en page 8. Je l'ai tournée trop vite... terrorisée, écrit Julie Toury (Corneilles-en-Parisis). S'il vous plaît, respectez la sensibilité de votre public. Car, oui, parmi vos lecteurs, se trouvent des jeunes femmes qui, lorsqu'elles ouvrent leur journal, dans le train qui les mène au tra-



Des Irakiens photographent des restes humains après l'explosion au marché d'Al-Ghazil, dans le centre de Bagdad, le 1<sup>er</sup> février.

vail, s'attendent à tout sauf à tomber sur la photo d'une autre jeune femme, qui, elle, n'a plus sa tête. Cette photo, je le sais, va hanter (...). Et pourtant, je ne l'ai qu'aperçue. » « J'ai 18 ans, note Candice Bejuit (Marseille). Ce genre d'image reste-t-il une information parmi d'autres ? Je n'ai pas même eu envie de parcourir le reste du journal, j'étais trop choquée. » « Cette photo, à quoi sert-elle ? interroge Eric Pradat (Gréziville-la-Varenne, Rhône). Quel est le message ? La violence du monde n'est pas dans cette image, la violence n'est pas dans le sang montré. » Elise Laval (Paris) exprime son « indignation à la publication d'une telle photo dont la légende hypocrite est : « Des Ira-

kiens eux-mêmes photographent la scène comme un document exceptionnel. Elle a une vraie valeur et un sens. Il ne faut pas le faire tous les jours. »

Le problème se pose pour chaque photo difficile. « La violence est de plus en plus présente dans le monde, note Frédérique Deschamps, chef du service photo. Un journal qui ferait totalement abstraction de la violence ferait du mensonge par omission. » Cette image était singulièrement dérangeante, appuie Quentin Leeds, directeur artistique, « car elle renvoyait chacun à la question : qu'aurais-je fait devant cette scène ? Mais est-ce une raison pour ne pas la publier ? »

Le Monde a choisi, il y a deux ans, de donner à la photo la valeur d'une information à part entière. Dès lors, il y aurait quelque hypocrisie à censurer les images violentes, si elles sont justifiées par l'événement – c'était le cas. Mais le journal n'en abuse pas. En cinq ans, il a souvent raconté les carnages en Irak. Il les a, de fait, très peu montrés. Et jamais en première page. A la limite, on pourrait soutenir que cette photo dérange justement car elle réveille les consciences, engourdis par l'habitude – comment réagir à chaque attentat-suicide, alors qu'il y en a eu 655 depuis trente mois, et 2 000 victimes ?

Reste la légende, trop elliptique. Mesurant l'impact de cette photo, il fallait raconter son histoire, montrer sa valeur de document. Dans ce domaine, le quotidien a encore beaucoup de progrès à faire. Il en est conscient. La légende est l'un des chantiers inscrits à l'agenda de la rédaction. ■

## Palestine : le dessinateur Baha Boukhari condamné



Le quotidien Al-Ayyam (« Les Jours », édité à Ramallah, est interdit de parution depuis le 6 février dans la bande de Gaza, sur décision d'un tribunal contrôlé par le Hamas. La raison de cette décision ? La publication d'un dessin de presse signé Baha Boukhari, un Palestinien de Cisjordanie, qui représentait une assemblée de membres du Hamas ayant tous le visage de l'ancien premier ministre islamiste Ismaïl Haniyeh et brandissant son effigie. Comble de provocation, en bas à droite du dessin figure le mot arabe *alla-char'rya*, qui signifie illégal. Une façon de contester la légitimité des élus islamistes de Gaza. Le dessinateur et deux dirigeants du journal ont été condamnés à de la prison avec sursis et à des peines d'amende.

## Au courrier des lecteurs

### Contre les discriminations

Ce qui est dramatiquement absent du débat sur les statistiques « ethniques », tout autant que de l'article de Patrick Lozès et Michel Wiewiorka (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> février 2008), c'est qui le rend exécutable parce que dilatoire, c'est la stratégie d'une lutte effective contre les discriminations. De nombreuses études ont permis d'identifier les pratiques reconnues comme discriminatoires à l'égard d'une partie de nos concitoyens. Qu'en est-il de la lutte du CRAN et des associations partisanes ou adversaires d'études statistiques contre les discriminations, dénommées par les auteurs « directes et éventuellement réparables par l'action judiciaire » ? Où sont les moyens mis en œuvre par les associations pour faciliter le recueil de témoignages de ceux qui subissent ces discriminations en vue d'engager les actions en justice afférentes ? Et que donne ce combat judiciaire ? C'est l'action contre les discrimi-

nations qui justifiera tant les objectifs que les contenus des nouveaux outils nécessaires. La querelle actuelle sera dépassée. Et unis ceux qui sont déterminés à lutter contre les discriminations !

Henri Ferragu  
Paris

### Libre exercice du culte

Les convictions et les opinions religieuses sont du domaine privé. L'Etat n'a pas à imposer ni à sanctionner ce qui appartient à la conscience de chacun. Mais la loi de 1905, dans sa grande sagesse, « garantit le libre exercice des cultes », ce qui implique que les manifestations publiques du culte sont légales et légitimes. Elles n'appartiennent pas à la sphère du privé. Les croyants ne célèbrent pas leur culte en catimini, dans leur chambre, ce qui est hélas la règle des pays totalitaires. Comme tout citoyen français, ils peuvent exercer leur droit de manifestation, dans la mesure où il ne trouble pas l'ordre public, et c'est bien pour cela qu'il existe en France des lieux de culte et des possibilités tout à fait normales de célébrer ses convictions religieuses par des manifestations, des pèlerinages, des congrès (...). Quand donc

viendra ce temps souhaité par Régis Debray, dans son rapport au ministre de l'éducation nationale, où il espérait que l'on passerait d'une « laïcité d'incompétence (le religieux, par construction, ne nous regarde pas) à une laïcité d'intelligence (il est de notre devoir de le comprendre) » ?

Michel Bressollette  
Toulouse

### Le coût et le service

Parmi les mesures envisagées pour réduire le train de vie de l'Etat, je note la suivante : « Tenir les objectifs de réduction de dépenses et de désendettement sans sacrifier la qualité du service rendu aux Français. » Cette manière de présenter les choses me laisse mal à l'aise. J'ai toujours pensé en effet que, en rationalisant les services de l'Etat, on ne se contenterait pas de préserver les « services rendus » aux Français mais on les améliorerait. D'abord en éliminant ceux dont les Français n'ont pas besoin et en simplifiant les autres. Notamment les incroyables labyrinthes que représente la paperasserie fiscale et administrative. Jetez simplement un coup d'œil à votre feuille de paye et vous en aurez un exemple concret, parmi des centaines. Il ne s'agit pas de choi-

sir entre le coût et le service, il s'agit d'améliorer le coût ET le service, faisant d'une pierre deux coups.

Roger Saint-Pierre  
La Rochelle

### Nouveau style

A l'aube du nouveau quinquennat, les festivités du Fouquet's, où le petit peuple de Paris et des banlieues était peu nombreux, laissaient craindre le pire. Mais ce pire (...) a vite dépassé les prévisions les plus pessimistes. Les présidents successifs de la V<sup>e</sup> République n'ont pas tous dédaigné le luxe, ils ne furent pas tous des époux très fidèles. Du moins ont-ils considéré que la dignité de la fonction qu'ils assumaient, tant sur le plan international qu'à l'égard de leur propre pays, leur imposait une certaine retenue. Certes, les temps ont changé (...). Certes, on peut rompre avec des traditions jugées trop rigides, simplifier l'étiquette du Château et en réduire les dépenses, sans pour autant mettre en scène sa vie privée et les aventures de son cœur, comme si l'on voulait amuser les gazettes. Jadis un président se ridiculisa en tombant de son train spécial, un autre en mourant dans les bras de sa maîtresse. On assiste aujourd'hui à des scènes nouvelles, qui ne laissent pas de troubler bien des Français (...).

Henry Vaillhé  
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

### Rétention de sûreté

A propos du projet de loi sur la rétention de sûreté, permettez-moi de rappeler que cette mesure a déjà été appliquée en Europe. C'est Salazar qui l'a mise en vigueur au Portugal. Un prisonnier politique pouvait rester en prison pendant des années, à la fin de sa peine, tant que la police le jugeait dangereux. D'ailleurs, avant même que cette loi ne soit publiée, les suspects allaient bien en prison, condamnés ou non. Salazar, ne l'oublions pas, est resté au pouvoir pendant des décennies. Il n'est jamais sorti de son pays. Pendant la dernière guerre mondiale, il annonçait que son peuple avait le meilleur régime du monde. Et que, à la fin de la guerre, il n'y aurait plus de régimes parlementaires sur tout le continent européen. Il ne s'imaginait pas que sa rétention de sûreté allait resurgir un jour par voie démocratique dans le pays des droits de l'homme.

Américo de Carvalho  
Paris

## RECTIFICATIFS ET PRÉCISIONS

**Mexique.** Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 13 février, Mexico espérait que la Cour interaméricaine des droits de l'homme se déclarerait incompétente à propos de la plainte déposée par l'ancien ministre Jorge Castaneda, empêché d'être candidat à la présidence de la République, en 2006, faute du soutien d'un parti politique.

**Paris.** Dans l'infographie publiée dans nos pages spéciales sur les élections municipales à Paris (*Le Monde* du 14 février), une erreur de rubricage faisait croire que le revenu net imposable moyen s'élève à 30 808 euros en France. Or, ce chiffre concerne Paris. La moyenne nationale est de 25 874 euros, comme cela était précisé par ailleurs.

**Georges Mandel.** C'est par erreur que nous avons écrit, dans notre article intitulé « Et Sarkozy zappa la pub de la télé publique » (*Le Monde* du 13 février), que Georges Mandel était ministre du Front populaire. Il a été ministre des postes, télégraphes et téléphones du cabinet Doumergue entre 1934 et 1936 et ministre des colonies dans le gouvernement Daladier de 1938 à 1940.

**Frédéric Thiriez.** La photo accompagnant le portrait de Frédéric Thiriez (*Le Monde* du 14 février) était signée Claude Gassian et non Gassain, comme écrit par erreur.

**Rap.** L'image du clip « Parle à ma main » de Yelle et Michaël Youn publiée à la « une » du *Monde* du 14 février aurait dû être créditée Nicolas Benamou.

**Le Monde**  
MUNICIPALES 2008

# DIJON

## AU CENTRE DU MONDE

ÉDITION SPÉCIALE DU *Monde*  
LE JEUDI 21 FÉVRIER

MERCREDI 20 FÉVRIER  
LE MONDE ET FRANCE INTER  
AU THÉÂTRE DES FEUILLANTS

ÉMISSION SPÉCIALE  
"LE TÉLÉPHONE SONNE" À PARTIR DE 19H10  
RENCONTRE AVEC LA RÉDACTION DU MONDE À 20H30

PLUS D'INFO :  
WWW.LEMONDE.FR/VILLES  
WWW.FRANCEINTER.COM

inter  
95.9 / 96.5